

Mairie de

Info 15



 : 04.74.93.05.75 - Fax : 04.74.43.28.48 - Courriel : mairie@meyrie.fr Journal d'Informations
Municipales

site Internet : www.meyrie-village.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2015

Délibération pour adoption d'un agenda accessibilité programmée (Ad'AP)

M. le Maire expose que les gestionnaires des **Établissements Recevant du Public (ERP)** ont désormais l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

L'Ad'AP correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé.

Le diagnostic de l'accessibilité des **ERP** de la commune réalisé en juillet 2015 a montré que 7 **Établissements (ERP)** et 4 **Installations Ouvertes au Public (IOP)** n'étaient pas conformes à la nouvelle réglementation.

Accepté à l'unanimité.

Le document avait été présenté aux conseillers par Alain Chmiewsky lors du Conseil précédent. Il sera mis en ligne sur le site de la Mairie après accord par la commission départementale.

Délibération pour avis du Conseil municipal sur le rapport de mutualisation des services présenté avec le Président de la CAPI

M. le Maire rappelle à l'assemblée la démarche de mutualisation de la CAPI qui n'est pas nouvelle sur le territoire de la CAPI puisque, dès 2008, différentes actions de mutualisation ont été conduites par les collectivités débouchant sur l'adoption par le conseil communautaire, d'un premier schéma en mai 2013. Le bilan de ces actions réaffirme les principes pointés par les élus pour mutualiser sur le territoire : communautaire, d'un premier schéma en mai 2013. Le bilan de ces actions réaffirme les principes pointés par les élus pour mutualiser sur le territoire :

Permanences en Mairie :

Lundi : 8h30 à 10h30
Mardi : 16h00 à 18h30
Vendredi : 8h30 à 11h30
Samedi : 8h30 à 10h30
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le :
Mardi : 8h30 à 11h00
Jeudi : 17h00 à 19h00
Samedi : 8h30 à 11h00

Permanences de la Médiathèque :

Mardi : 16h30 à 19h00
Mercredi : 10h00 à 12h00
15h00 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h00
Même pendant les vacances scolaires

 Médiathèque : 04.37.03.12.21

Collecte des ordures ménagères : mardi matin

Ouverture déchetterie de Bourgoin-Jallieu :

Du lundi au samedi :
8h00 à 11h45 - 14h00 à 18h15

Ouverture déchetterie de Nivolas-Vermelle

Du mercredi au samedi : 9h-12h 14h-18h

Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

04.78.40.03.30 pour tous renseignements sur toutes les déchetteries

Régie des eaux CAPI

bureau : 04.74.92.99.25
astreinte : 06.34.51.25.02.

Urgence GAZ : 0800473333

Remise des articles pour INFO 15 :

Au plus tard **le 7 de chaque mois** en format Word sans aucune mise en page.

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique **ne peuvent être effectués que :**
- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

- respect du principe communautaire et des identités locales,
- volontariat et engagement des communes ,
- transparence et concertation.

L'élaboration du schéma de mutualisation des services, initiée par la commission « mutualisation et numérique » a suivi un processus de concertation important.

L'analyse des réponses au questionnaire, adressé à chaque commune membre, fin 2014, a permis de recenser les potentialités de mutualisation et d'identifier des pistes qui ont été travaillées par les différents comités de projet, créés à cette occasion, et, qui poursuivront leurs travaux pour la déclinaison opérationnelle de chacune des actions retenues.

Ce travail collaboratif doit permettre d'améliorer le fonctionnement quotidien, de professionnaliser les équipes et, dans le contexte actuel de raréfaction des recettes, de rechercher des économies d'échelle par l'optimisation des moyens, étant entendu que chaque action de mutualisation devra trouver son propre équilibre financier.

Dans ce nouveau schéma, l'accent est mis sur les fonctions ressources.

- Finances et contrôle de gestion
- Prévention / sécurité au travail
- RH et Formation
- Achat et Commande publique
- Juridique
- Documentation
- Archives
- Assistance et accompagnement des communes pour la réalisation de « grands projets » dans une optique de développement durable et de valorisation de la filière construction durable
- Système d'Information Géographiques (SIG)
- Offre de prestations informatiques aux communes hors service commun...

Cette liste n'est pas exhaustive, ni figée puisque le schéma de mutualisation a vocation à être amendé et enrichi selon les besoins qui peuvent se faire jour. Néanmoins, parmi les actions retenues, il est nécessaire d'effectuer une priorisation permettant de concentrer la mobilisation à court terme des services territoriaux et des élus.

Chaque action mutualisée choisie fera l'objet d'une convention avec la CAPI, pour une durée d'environ 3 ans pour une meilleure gestion des services.

avis FAVORABLE à l'unanimité.

Délibération instaurant le principe de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public

communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages de transport et distribution de gaz

M. le Maire rappelle que la Commune a institué une redevance pour l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de distribution et de transport de gaz et qu'elle a confié au SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère) le recouvrement pour son compte de cette redevance auprès des gestionnaires des ouvrages.

M. le Maire informe les membres du Conseil de la parution au journal officiel du décret n°2015-334 du 25 mars 2015 permettant de fixer une redevance pour **l'occupation provisoire** de leur domaine public par **les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution de gaz.**

Le SEDI propose aux communes de recouvrer sans frais pour son compte cette nouvelle redevance.

accepté à l'unanimité

Délibération pour acceptation de la nouvelle convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère (CDG38)

M. le Maire informe l'assemblée de la proposition du CDG38 pour l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive. Cette nouvelle convention clarifie les droits et obligations de chaque partie avec une augmentation conséquente, sur 2 ans, de la cotisation, exigée par la chambre régionale des comptes.

Au 1^{er} janvier 2016 le taux actuel de cotisation de 0.45%, sera porté à 0.53 % et au 1^{er} janvier 2017, à 0.60%.

délibération adoptée (1 contre - 14 pour)

Délibération pour tarif payant des Temps d'Activités Périscolaires pour les familles qui déménagent

Cette délibération modifie la délibération du 25 juin 2015 prise pour instaurer une tarification des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour les familles non résidentes à Meyrié, afin de prendre en compte la question des familles Meyriotes qui quittent la commune en cours d'année.

Il est proposé à l'assemblée d'instituer la gratuité des TAP aux familles Meyriotes qui déménagent hors de la commune et ce, du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année du déménagement.

Au final, la tarification s'établit comme suit à compter de l'année scolaire 2015/2016 :

- gratuité des Temps d'Activité Périscolaires

pour les enfants dont les parents ont leur domicile sur la Commune.

> gratuité pour les familles qui déménagent en cours d'année, jusqu'au 31 décembre de l'année du déménagement

> Tarifs pour les enfants extérieurs au village (admis à l'école par dérogation) :

- Les inscriptions au TAP s'enregistrent au trimestre et sont payables d'avance :
- 10 € par trimestre pour une activité par semaine
- 20 € par trimestre pour deux activités par semaine,
- 30 € par trimestre pour trois activités par semaine

> gratuité de l'heure du vendredi de 15H30 à 16H30 pour tous les enfants du village et extérieurs.

Les horaires des Temps d'Activité Périscolaires sont les suivants :

Les lundis, mardis et jeudis de 15H30 à 16H30.
L'heure du vendredi de 15H30 à 16H30 est un temps de garderie gratuit.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération pour confier à CAPI l'examen des permis de construire

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la CAPI instruit les autorisations d'urbanisme de la commune depuis l'année 2008 et a, jusqu'à aujourd'hui, supporté l'intégralité du coût de fonctionnement de ce service qui ne relève pas de sa compétence.

La CAPI propose de facturer ce service, dans le cadre de ses services mutualisés en conservant 30 % du coût du service. Ainsi un Équivalent Permis de Construire – EPC – s'élèverait à 245 euros.

M. le Maire propose au conseil municipal de confier au service urbanisme de CAPI l'instruction des actes suivants :

Permis de construire, permis modificatif, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme opérationnel.

L'Instruction des déclarations préalables (DP), est conservée par les services de la commune.

Acceptée à l'unanimité.

Délibération pour acquisition du local infirmière dans le pôle de services - "Résidence Les Bruyères"

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux, les précédents échanges concernant la construction d'un bâtiment "pôle de services", rue des Noyers, qui accueillera 7 professions médicales ou paramédicales. Locaux professionnels en rez-de-chaussée, un étage de 4 logements locatifs aidés.

S'agissant des 7 locaux professionnels, 5 sont en cours d'acquisition directement par les professionnels, 2 sont proposés à l'achat par la commune, pour les louer.

Surface local: 12,50m² + 1/7 des parties communes -
Prix hors-taxes : 48 108,90€

Acceptée à l'unanimité.

Délibération pour acquisition local contiguë à celui du médecin dans le pôle de services - "Résidence Les Bruyères"

Idem ci-dessus.

Il sera proposé en priorité à une activité de médecin.
Surface local: 27,15m² + 1/7 des parties communes -
Prix hors-taxes : 65 251,90€

Acceptée à l'unanimité.

M. le Maire précise que la livraison est prévue pour l'été 2017.

Le moment venu, des baux professionnels seront établis aux locataires.

Délibération pour transfert au SEDI de la compétence « Borne de charge »

Contexte :

Afin de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air en zone urbaine et périurbaine, le SEDI souhaite œuvrer en faveur du développement des véhicules électriques.

La loi Grenelle II a confié aux communes la compétence du déploiement des **Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques – IRVE** -. Le déploiement d'un « réseau public » a pour objectif d'une part de rassurer les usagers et de les encourager à investir dans des véhicules électriques sans craindre de tomber en panne en cours de trajet, d'autre part de maîtriser les tarifs proposés sur ce réseau public.

le SEDI s'est doté de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides » et souhaite engager un programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides

rechargeables, et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire isérois,

La commune de Meyrié est sélectionnée pour l'implantation d'une borne de recharge.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SEDI.

Acceptée à l'unanimité.

CCAS

Centre Communale d'Action Sociale.

Vous êtes étudiant dans les domaines médicaux, para-médicaux, d'aide à la personne... et vous souhaitez consacrer un peu de votre temps à nos aînés. Nous vous proposons de nous aider lors de notre prochaine action :

Le samedi 19 décembre de 9h à 12h : en participant à la distribution des colis de Noël offerts à nos seniors.

ASSOCIATIONS

ECOLE

Vos enfants ont grandi ? Certains jouets ne les intéressent plus ? Les élèves de la maternelle seraient ravis de récupérer : trottinettes, poussettes, ballons sauteurs, jeux de construction (grosses pièces), petites voitures, petite cabane en plastique, etc. pour occuper les récréations.

Merci de penser à eux en déposant tout ça directement à la maternelle.

Les enseignantes

THEATRE

Conférence sur l'art contemporain le 19 Novembre à **19h30 à la Halle Grenette à Bourgoin-Jallieu.**

Une psychologue pour votre enfant

La rentrée est souvent l'occasion de vouloir partir d'un bon pied. C'est pourquoi je vous informe du type d'interventions que je propose pour votre enfant. Si vous constatez qu'il est en difficulté à l'école, que ce soit au niveau des apprentissages, ou bien s'il adopte un comportement ne lui permettant pas d'effectuer sa scolarité dans de bonnes conditions, nous pouvons nous rencontrer. Nous pourrions alors, selon la situation, effectuer une évaluation de l'efficacité intellectuelle (QI), un bilan psychologique, ou mettre en place un suivi si cela s'avère nécessaire. Des programmes de remédiation cognitive sont également disponibles, si votre enfant éprouve, par exemple, des difficultés de concentration.

N'hésitez pas à me contacter pour davantage d'informations ou à consulter mon site internet: www.anapsy.sitew.fr

Je vous souhaite une belle année scolaire à tous!

DEYIRMENDJIAN Anaïs
Psychologue clinicienne
ZA du Bion
38300 MEYRIE
07 82 46 71 04

Artisans du Monde

Bientôt les fêtes de fin d'année.

Bientôt les moments de faire plaisir et de se faire plaisir.

Avec Artisans du Monde, en plus des produits alimentaires biologiques, vous trouverez l'originalité dans les bijoux et divers objets artisanaux susceptibles de plaire à vos proches. L'occasion de donner un sens à vos cadeaux en soutenant les paysans et les petits producteurs. Rendez-vous à l'épicerie Relais Mets'Rié Saveurs le samedi 5 décembre de 8h30 à 12h30"

Bonne journée
Dinh B.

La Petite Salette de MEYRIE

L'exceptionnelle période d'ensoleillement dont bénéficie notre région amène vers la Chapelle de la Salette un grand nombre de promeneurs vers ce site agréable et paisible. Beaucoup de promeneurs retrouvent à la grotte des souvenirs pour certains, le silence et la paix pour d'autres, le temps de la prière pour d'autres encore ; certains sont du village ou des villages voisins mais d'autres viennent d'assez loin ! Une trentaine, parfois même une cinquantaine viennent pour un bref temps de soupir ou pour un plus long temps de repos ! Chacun selon ses propres besoins !! Pourquoi pas vous aussi ??? Pour tous et pour chacun, et chaque fois que le temps le permettra, la Chapelle sera ouverte le 1^{er} et le 3^{ème} dimanche du mois, de 14 h 30 à 17 heures ; et nous vous attendons !

La prochaine messe à Meyrié sera célébrée à l'église du village le dimanche 13 décembre 2015 à 10h30

JOYEUX RETRAITES

Réveillon le 31 Décembre à la salle Prévert. Animé par l'orchestre vinylement votre et servis par le traiteur F.Bonnas.

70€ le repas, inscriptions avant le 15 Décembre au 04 74 28 10 51 ou 04 74 93 35 31

Les joyeux retraités organisent un voyage à Paris les 24, 25 et 26 Mai. 420€
Renseignements et inscriptions au 04 74 28 10 51 avant le 20 novembre.

JEUX THEMES

L'équipe de Jeux Thèmes remercie toutes les participantes et tous les participants, jeunes enfants, ados et adultes, qui se sont croisés pour Halloween à la Salle de la Fontaine samedi 31 octobre dernier. Après les affrontements paisibles des jeunes enfants l'après-midi, conclus par un goûter diabolique, 23 ados et adultes se sont retrouvés en soirée pour incarner des personnages des Loups-Garous de Thiercelieux. Sur un scénario infernal imaginé par une sorcière défigurée et rythmé par les coups du bâton au sol d'un zombie ensanglanté, les villageois ont finalement eu raison des loups-garous. Merci aussi à Thérèse et Denis (Relais Met's Rié Saveurs) pour avoir offert les courges que les participants ont ramenées pour contribuer à l'atmosphère démoniaque des lieux.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre lors de nos soirées ludiques, normales celles-là, pour tester l'ambiance et découvrir de nouveaux jeux de société. Prochaines rencontres, à 20h45, Salle de la Fontaine les mercredi 25 novembre, vendredi 4 décembre, mercredi 16 décembre, et vendredi 15 janvier.

Pour tout renseignement : jeuxthemes.meyrie@gmail.com ou Delphine Coisne au 09 63 56 56 28

SOU DES ECOLES

Noël approche !

Pour vos fêtes de fin d'année, le **Sou des écoles** vous propose son délicieux **pain d'épices**, réalisé par nos soins. Il accompagnera avec panache vos foies gras.

Le bon de commande sera disponible en mairie prochainement.

Vous pouvez également nous le demander par mail : meyriesoudesecoles@gmail.com

FOOTBALL

Nous recherchons encore des jeunes joueurs ou joueuses nés de 2006 à 2010. Les entraînements ont lieu le mardi à 18h00 et le mercredi à 14h00. Vous pouvez vous renseigner le jour des entraînements ou en appelant le 06.46.57.08.58 ou le 04.74.93.59.06. Vous pouvez inscrire vos enfants à ces mêmes jours et horaires.

A bientôt
Le Sou des écoles

REPAS DE LA BARRE ET DU RESAUTON : LES CHATAIGNES DANS QUELQUES SEMAINES ! (attention : changement de date !)

2015 aura été un excellent millésime pour le Repas du Clos de la Barre : Excellente ambiance, bonnes grillades, beau gâteau, et le temps était même de la partie, cette année. Merci à tous les participants et aux organisateurs qui ont permis ce succès !

Comme les recettes le permettent, nous réitérerons la fête **Châtaignes et Vin Chaud** (Les Meyriots des autres quartiers sont cordialement invités) : retenez votre début de soirée !

NOUVELLE IMPASSE (numéros autour de 500 clos de la barre) : DAY / FEYDEL / MANAKLY

(attention : changement de date ! 4 décembre à 18h30)

EPICERIE

Chers clients,

A l'occasion des prochaines fêtes de fin d'année nous vous informons que nous tenons à votre disposition à l'épicerie des catalogues de nos fournisseurs qui présentent leurs gammes festives (chapon, dinde, saumon, foie gras ect...)

Vous pouvez nous passer vos commandes et récupérer celles ci jusqu'au 24/12/2015 à 12 heures. Notre boulanger pâtissier de La Grive pourra lui aussi vous réaliser vos pains spéciaux ainsi que vos bûches de Noël, là encore vous pourrez venir consulter son visuel a l'épicerie.

Nous vous informons que nous prendrons des congés du 24 décembre 2015 à partir de 12 heures jusqu'au 10 janvier 2016 après une première année d'activité bien remplie durant laquelle nous avons pris beaucoup de plaisir à vous connaître puis à servir de plus en plus de clients réguliers et fidèles.

Thérèse et Denis
Relais Mets'rié saveurs
Téléphone 04 69 31 14 26.



Vous êtes intéressé par l'arbitrage ? Devenez **ARBITRE de football !**

Vous voulez vous faire un peu d'argent de poche, vous avez entre 15 et 50 ans, vous êtes sportif, courageux, responsable, vous aimez prendre des décisions, alors vous aimerez arbitrer une rencontre de football. Devenir arbitre ne vous coûtera rien : la formation et la tenue sont à la charge du Club.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 04.74.93.59.06.



Prochains matchs Seniors :

- le 22/11/15 Vézeronce-Huert 2 -
FC MEYRIE
- le 29/11/15 FC MEYRIE - MOS-3
Rivières 4
- le 06/12/15 St-Victor-de-Cessieu 2
- FC MEYRIE

Prochains plateaux U7 :

- le 21/11/15 à Tignieu
- le 28/11/15 à Bourgoin

Prochains plateaux U9 :

- le 21/11/15 à Meyrié
- le 28/11/15 à Domarin

PETITES ANNONCES

A céder pour cause de changement d'imprimante: 3 cartouches noires hp 920 XL officejet 20 euros chacune, 50 euros les 3.

1 cartouche hp couleur 344 à 25 euros.

Toutes neuves dans leur emballage.

Joindre Me Scherrer Vanessa au 06 70 00 22 70

Louna, 15 ans et demi, ayant l'habitude de s'occuper de sa petite sœur de 1 an, vous propose ses services

pour **baby-sitting en soirée** (semaine ou we).

Vous pouvez la joindre au **06 52 54 58 54**.

Recherche personne allant sur Bourgoin-Jallieu les matins aux alentours de 7h et qui puisse y déposer mon fils afin qu'il puisse prendre son bus pour aller au lycée de La Tour du Pin. Merci d'avance.

06 67 44 43 79

A vendre insert de cheminée neuf 150€, poussette trio loola bébé confort avec nacelle auto + cosi + habillage pluie + ombrelle 150€, 1 maxi cosi 20€, une arche musicale 10€. 06 67 44 43 79

A vendre bouillotte sèche neuve fabrication artisanale 100% naturelle, 100% bio pour soulager tout les maux de têtes, articulaires, musculaires, cervicales,

Une grande 15/20 cm à 18€ et une moyenne 15/15 cm à 14€. 06 67 44 43 79

Après plusieurs années à illuminer notre maison pour le 8 décembre pour le bonheur des petits et des grands, nous arrêtons. Merci de votre compréhension.

Si nos sujets de déco vous intéressent, nous les vendons à petits prix, n'hésitez pas à venir nous voir où nous contacter.

Mr et Mme Tardy Bernard 04 74 28 84 76
204 la vie de dessous

Vends aspirateur balais Rowenta RH 8775 air force extrême 24 volts.

Acheter chez Darty le 26/08/2015. Garanti 24 mois. Prix 150€ . Pour plus de renseignements, je reste à votre disposition.

04 74 28 84 76

TRADUCTEUR DATABANK 6 langues, calculatrice 15€

CALCULATRICE CASIO graphique scientifique programmable FX 6910 aG 20€
2 PORTES SKIS pour barre de toit
MEUBLE SALLE DE BAIN Blanc 1 vasque + robinet H 84 L 70 P 55 30 €

TABLE ronde diam 100 plateau verre peids fer forgé + 4 CHAISES assorties avec coussins tissu beige 100 € Tél 0474931120

A vendre

- Robot magimix compact - 100 €

- Rapeur trancheur moulinex - 35 € + batteur offert

Appareils en très bon état - prix éventuellement à débattre. 06 70 37 83 38

vends:- cuisinière électrique dessus vitro céramique, très peu servie (1 an par une personne âgée) 250 €
U R O S
table de salon du comptoir de famille (dessus bois et pied en fer noir) 30 euros
lit mezzanine en 140 votre prix sera le mien

Tél: 06-85-90-61-66 OU 04-74-93.07-71



Commune de rattachement : Villefontaine

Thierry PLANCHAT

510 Les grands Tournants 38300 MEYRIE

VOITURE : 06 07 59 30 38

BUREAU : 04 74 95 57 77

Mail : tplanchat@neuf.fr

> Aéro
> Gar
> Cen
> Chir
> Ren
> Hôp
> Réé
> Tou
> etc

(*) A

